



SOCIÉTÉ ROYALE DES OFFICIERS RETRAITÉS CERCLE DE NAMUR (A.S.B.L.)

A.S.B.L. N° 0810.558.526. Siège social : Secrétariat du Commandement Militaire de la Province de Namur, B-5020 Flawinne.
Siège d'exploitation et adresse de correspondance : Michel LEENAERS, Président du Cercle de NAMUR (ASBL)
Ruede la Chistrée, 23 à 5190 Spy (Belgique).- Tél : (0032) (0) 71/369087- e-mail : leenaersm@hotmail.com



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023 DU 7 MARS 2023

L'Assemblée Générale de la Société Royale des Officiers Retraités - Cercle de Namur (A.S.B.L.) s'est tenue à Flawinne, rue Durieux, dans la salle Multisim du 2 Bataillon de Commandos.

Membres présents : 17

Asselman J-L, Stockmans J-M, Bernier F., Legat C ; Davin B., Baijot H., Dehout C., Leenaers M., Frenay P., Brismez A., Dewilde B., Jaumin C., Robin C., Genot E., Neufort B., Laurent J., Roulive A-M.

Représentés par procuration :

De Tandt M., Puffet M., Michaux J., Beaudoin J., OAmbier R., Mignolet M., Fairon A., Matot A., Wilmotte C., Tonon B., Brevers M., Vandorpe G., Raymond R., Van de Weghe F., Drappier G., Beaufays J., Defoor J., Laloux G., Herix J., Vanhoutte A., Jadot J-M.

Le Président Michel Leenaers ouvre la séance à 14 heures 15.

Après avoir remercié les membres présents. Il demande un instant de recueillement en mémoire de nos membres ou proches, décédés depuis l'Assemblée Générale 2022 (Marcelle Laurent, Claude Laurent, Jean Michel et Evence Godfroid).

Précisions concernant les votes : la présente assemblée générale a réuni un potentiel de 38 votes, à savoir ceux des 17 membres présents et de 21 autres par procuration.

Le procès-verbal de l'AG du 7 juin 2022, envoyé préalablement à tous les membres, n'a suscité aucune remarque écrite, est donc approuvé à l'unanimité.

En ce qui concerne les activités proposées en 2022, le OA souligne que vu la situation sanitaire seules quelques unes furent réalisées, les autres étant reportées ou supprimées.

En effet, sur les 10 activités planifiées, 4 ont été exécutées (déjeuner printanier, repas des retrouvailles, voyage en Allier et repas de corps). Elles ont rassemblé 140 membres au total.

Notre cercle compte ce jour, après une mise à jour drastique, 54 membres en ordre de cotisation dont 48 membres effectifs et 6 sympathisants. Plusieurs membres effectifs et adhérents sont en retard de paiement ou n'ont pas encore fait part de leur démission.

Le montant de la cotisation pour 2024 reste fixé à 25 € pour tous les membres.

Le trésorier expose le bilan financier des activités 2022. Ce dernier fait apparaître un léger déficit de 1.267,48 € qui n'a pas d'impact dans la situation financière globale de notre cercle.

ACTIVITES 2022

AR	ACTIVITES RECETTES	€	BILAN	AD	ACTIVITES DEPENSES	€
AR1	RECEPTION NOUVEL AN	0,00 €	0,00 €	AD1	RECEPTION NOUVEL AN	0,00 €
AR2	DEJEUNER PRINTANIER	1.485,00 €	-297,00 €	AD2	DEJEUNER PRINTANIER	-1.782,00 €
AR3	EXCURSION 1	0,00 €	0,00 €	AD3	EXCURSION 1	0,00 €
AR4	DEJEUNER D'AUTOMNE	2.002,50 €	-357,50 €	AD4	REPAS RETROUVAILLES	-2.360,00 €
AR5	EXCURSION 2	0,00 €	0,00 €	AD5	EXCURSION 2	0,00 €
AR6	RESERVE	0,00 €	0,00 €	AD6	JOURNEE CHAMPETRE	0,00 €
AR7	VOYAGE	26.098,00 €	-500,78 €	AD7	VOYAGE	-26.598,78 €
AR8	Journée nationale	0,00 €	0,00 €	AD8	Journée nationale	0,00 €
AR9	REPAS DE CORPS	1.860,00 €	-112,20 €	AD9	REPAS DE CORPS	-1.972,20 €
AR11	AG	0,00 €	0,00 €	AD11	AG	0,00 €
AR12	BIM	0,00 €	0,00 €	AD12	BIM	0,00 €
	TOTAL ACTIVITES R	€ 31.445,50	-1.267,48 €		TOTAL ACTIVITES D	-32.712,98 €

Les vérificateurs aux comptes (A-M Roulive et J-P Asselman) font rapport de leur mission. Ils soulignent l'excellent travail réalisé par le trésorier, le félicitent pour la clarté et la justesse des chiffres et rubriques, ils proposent in fine non seulement d'approuver la comptabilité de l'exercice 2022 mais aussi de donner décharge aux administrateurs pour la bonne gestion financière ainsi qu'aux vérificateurs aux comptes.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Le OA rappelle les activités retenues pour cette année 2023.

ACTIVITES 2023

AR	ACTIVITES RECETTES	€	BILAN	AD	ACTIVITES DEPENSES	€
AR1	RECEPTION NOUVEL AN	620,00 €	413,54 €	AD1	RECEPTION NOUVEL AN	-206,46 €
AR2	ASSEMBLEE GENERALE	0,00 €	0,00 €	AD2	ASSEMBLEE GENERALE	0,00 €
AR3	EXCURSION BASTOGNE	0,00 €	0,00 €	AD3	EXCURSION BASTOGNE	0,00 €
AR4	VOYAGE	10.350,00 €	10.350,00 €	AD7	VOYAGE	0,00 €
AR5	EXCURSION 2	0,00 €	0,00 €	AD5	EXCURSION 2	0,00 €
AR6	JOURNEE CHAMPETRE	0,00 €	0,00 €	AD6	JOURNEE CHAMPETRE	0,00 €
AR7	REPAS DE CORPS	0,00 €	0,00 €	AD9	REPAS DE CORPS	0,00 €
AR8	REUNION BIMESTRIELLE				REUNION BIMESTRIELLE	
AR9	REUNION BIMESTRIELLE				REUNION BIMESTRIELLE	
	TOTAL ACTIVITES R	€ 10.970,00	10.763,54 €		TOTAL ACTIVITES D	-206,46 €

Le trésorier expose ensuite les détails budgétaires pour les 9 activités majeures prévues dont 1 est déjà clôturée (Vœux de Nouvel-An). Pour le voyage et l'excursion à Bastogne l'usage d'un autocar est essentiel. L'échelon national interviendra à cet effet à concurrence de 750€ maximum par activité. Cette intervention permettra de maintenir le budget global prévu tout limitant les pertes éventuelles à 1.000€ environ, sans dommage pour la situation globale du cercle.

1	RECETTES	PREVU	2024	2	DEPENSES	PREVU
10	COTISATIONS MEMBRES - CERCLES			21	FRAIS GENERAUX	€ 300,00
101	EFFECTIFS	2.300,00 €		211	FRAIS D'ADMINISTRATION	
102	ADHERENTS	196,00 €		2111	GESTION BUREAU	€ 50,00
103	SYMPATHISANTS	100,00 €		2112	FRAIS POSTAUX BUREAU	€ 50,00
11	AUTRES RECETTES	12.700,00 €		212	MONITEUR	€ 150,00
110	Report à 2025	€ 200,00		213	SITE INTERNET	€ 50,00
111	AUTRES RECETTES	€ 100,00		22	RELATIONS PUBLIQUES	200,00 €
112	REVENUS BANCAIRES	12.600,00 €		23	SERVICES ET BIENS DIVERS	€ 720,00
113	Virement du National	1500 €		231	FRAIS REUNIONS	€ 400,00
	TOTAL RECETTES	16.500 €		232	FRAIS AG	€ 0,00
				233	FRAIS FINANCIERS	€ 20,00
				234	RESERVE ACTIVITE CA	€ 200,00
		PREVU	2023	235	RESERVE fonctionnelle	€ 100,00
	BILAN	€ 12.330,00		236	ACTIVITES	€ 0,00
				24	ASSURANCES	250,00 €
				25	COTISATIONS NATIONAL DU	1.200,00 €
					TOTAL DES DEPENSES	2.670,00 €

Il présente ensuite les perspectives budgétaires pour 2024 dont le bilan devrait être comparable à celui de 2022 et 2023.

Le budget 2022 et les perspectives budgétaires pour 2023 et 2024 sont adoptées à l'unanimité.

Selon les nouveaux statuts, il importe de désigner deux nouveaux vérificateurs aux comptes. Leur mandat sera de 3 (de 2023 à 2025). E. Genot et J-P Asselman sont candidats et adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

La situation du OA est inchangée par rapport à 2021 (M. Leenaers, président, C. Legat, vice-président et secrétaire, P. Frenay, trésorier, F. Bernier, organisateur du voyage, A. Brimez et B. Dewilde, membres). Ces administrateurs sont rééligibles.

L'OA présente aux votes deux nouveaux candidats pour le renforcer, Jean-Marie Stockmans et Benoit Davin.

Un bulletin de vote a été distribué à tous les membres présents et représentés et l'assemblée à l'unanimité a accepté la proposition pour le renouvellement de l'organe d'administration.

Bernier A., Brismez A., Davin B., Dewilde B., Frenay P., Legat C., Leenaers M. et Stockmans J-M.

Il reste à préciser la durée du mandat de ces administrateurs sachant que ce problème avait déjà été évoqué lors de l'AG précédente mais pas exécuté suite à la situation sanitaire.

L'Assemblée reconduit à 37 voix sur 38 les anciens et nouveaux Candidats administrateurs pour un mandat de 3 ans à partir du 7 mars 2023.

Bernard DEWILDE, administrateur, rappelle les moments forts de l'excursion dans l'Allier en juin 2022, agrémentant ses propos de splendides photographies.

Freddy Bernier fait le point sur le futur voyage dans la région d'Annecy dont copie en annexe.

Le projet des nouveaux statuts est présenté par B. DEWILDE au nom du OA. Ce projet, déjà envoyé préalablement aux membres, n'a suscité aucune question écrite jusqu'à présent.

Parallèlement, il est fait état des travaux sur un projet d'un nouvel ROI conforme au projet des nouveaux statuts si ces derniers sont approuvés. Ce projet sera diffusé dès que finalisé par l'OA.

Les membres présents n'ayant aucune question, le projet des nouveaux statuts est soumis aux votes. Celui-ci a lieu à bras levé et adopte ce futur projet, applicable dès le 1 avril.

Aucun nouveau point n'étant soulevé par l'assemblée, l'AG est officiellement clôturée par le président à 15 heures 40.

Le Président
Michel Leenaers

Pour le Président,
C. Legat
Secrétaire

Liste des annexes :